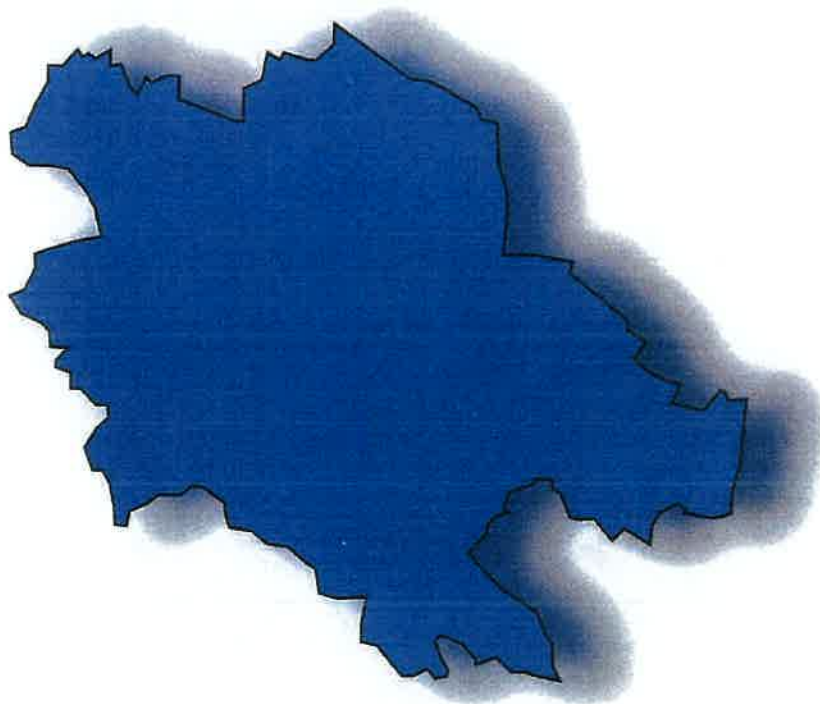


PLAN LOCAL D'URBANISME

Reçu par M. le
SOUS-PRÉFET de Castres
le 20 JAN. 2012
PUBLIÉ le 18 JAN. 2012



5

ANNEXE 4 : Servitudes d'Utilité Publique

POS approuvé le 07.12.1976
Révisé le 10.12.1987
Mise en révision le 01.02.1996
Projet de révision arrêté le 4 OCT. 2005
Révision approuvée le 17 JAN. 2012



Xavier BORIES
Adjoint délégué

Ville de Castres

Plan des servitudes d'utilité publique

Annexe 4.1

Plan sur M. le
SOLDES de la Ville de Castres
N° 17 000 000
PUBLIE le 17 MA 1997



POS approuvé le 07.12.1978
Révisé le 10.12.1997
Mise en révision le 01.02.1998
Projet de révision arrêté le
Révision approuvée le 17 MA 1997

ADELE 6
La Dauphine - 5015
Av. de Laffre de Tauxigny
13 000 AIX EN PROVENCE

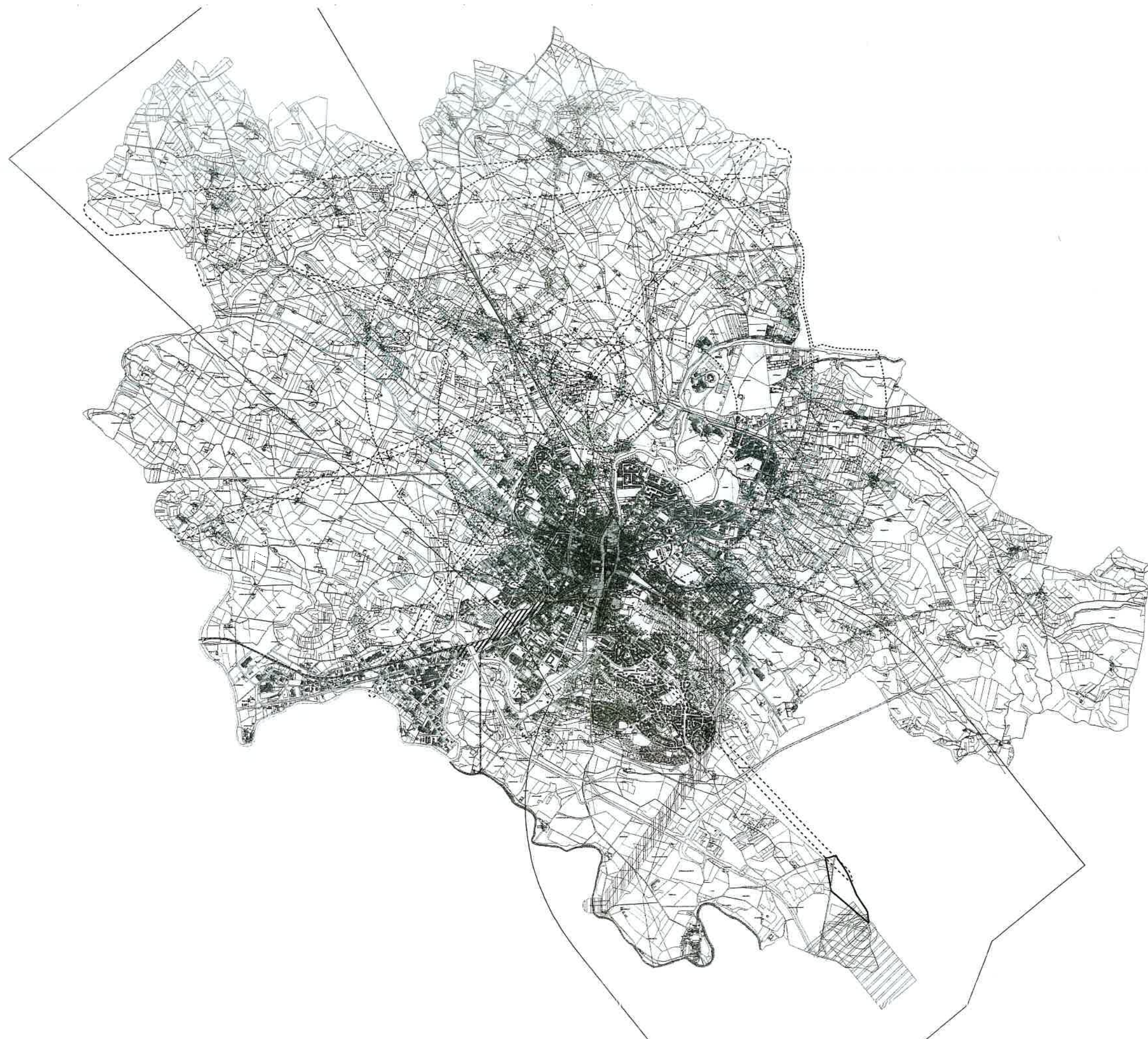
SERVICE URBANISME
DE LA VILLE DE CASTRES
Aline AZOUCAS-Juin
81100 CASTRES

Légende

- T1 - Servitudes relatives aux chemins de fer
- PT3 - Servitudes d'élargissement relatives aux lignes et télécommunications empruntant le domaine public
- I3 - Gaz GSO - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz
- I4 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
- T8 - Servitude radio-électriques de protection des installations de navigation et d'atterrissage
- T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- T1 - SNCF Emprise
- PT2 - Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat
- PT1 - Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques
- I3 - Gaz GSO - bande de 200m limitée à 0,4 - bande de 4m inconstructible
- I2 - Servitudes relatives à l'utilisation des marées, des lacs et des cours d'eau en faveur de concessionnaires d'ouvrages déclarés d'utilité publique
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés et inscrits
- A4 - Servitude de passage des engins mécaniques d'entretien sur les berges et dans le lit des cours d'eau non domaniaux entretien du Thoré
- AR6 - Servitudes aux abords des champs de tir



Echelle 1/17 000



Plan des périmètres de protection
des monuments historiques

Annexe 4.2



POS approuvé le 07.12.1978
Révisé le 10.12.1997
Mise en révision le 21.02.1998
Projet de révision arrêté le 17.07.2005
17.07.2005

POLE 6
La Dordogne - 30120
Av. de Lattre de Tassigny
13 000 AX EN PROVENCE

SERVICE URBANISME
DE LA VILLE DE CASTRES
Aldo Alphonse Jull
81100 CASTRES

Légende

★ AC1 - Servitude de protection des monuments
historiques classés ou inscrits

Echelle : 1/7500



